

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT: 7 597 672 €**

**BUDGET D'INVESTISSEMENT: 4 736 535,06 €**

DÉPENSES

RECETTES

DÉPENSES



# Le point sur le budget

**Le budget 2016 a été voté par le conseil municipal au cours de sa séance du 31 mars dernier. Il s'équilibre à 7 597 672,14 € en fonctionnement et 4 736 535,06 € en investissement, ces deux sections en hausse sensible par rapport à 2015.**

**J**etons tout d'abord un coup d'œil aux résultats 2015 : Les communes de Machecoul et Saint-Même-le-Tenu ont dégagé ensemble un solde positif de fonctionnement de 1 296 462 €, supérieur à ce qui était initialement prévu, grâce à des ressources ordinaires plus élevées. La section d'Investissement 2015 a quant à elle fait apparaître un besoin de financement d'environ 376 000 € (ce qui est tout à fait normal, le déficit d'investissement est notamment alimenté par les excédents de fonctionnement).

Le Conseil Municipal a donc décidé d'affecter le solde de fonctionnement 2015 de la manière suivante : 376 000 € au besoin de financement 2015 de la section investissement et environ 920 000 € au budget de fonctionnement 2016.

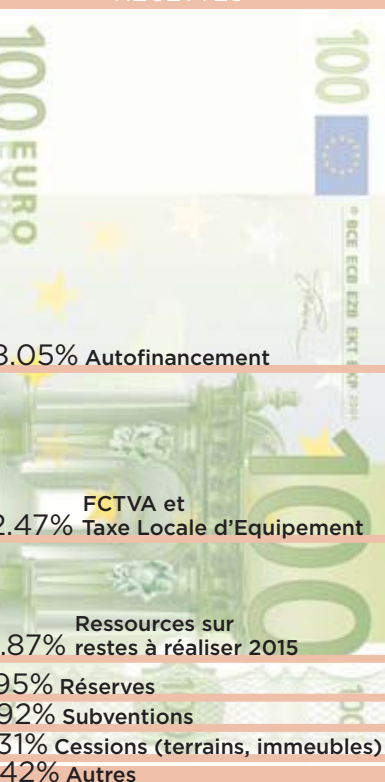
## **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Les recettes de fonctionnement prévues pour 2016 sont en hausse significative grâce à l'excédent de fonctionnement 2015 mentionné précédemment et grâce à une progression des recettes ordinaires

estimée à 4,09% (impôts et taxes, dotations et subventions). Les impôts et taxes devraient procurer des ressources en hausse de 7,21% à 3 652 k€. La fiscalité des entreprises est passée en régime de Taxe Professionnelle Unique perçue directement par l'Intercommunalité laquelle en contrepartie reverse une allocation égale aux montants de taxes 2015 liées aux entreprises. Les contributions directes ont été calculées sur l'augmentation des bases et l'augmentation du taux légal décidé par l'Etat de 1%, sans augmentation des taux municipaux, sauf pour les contribuables de Saint-Même-le-Tenu afin de rattraper progressivement les taux machecoulais. L'ensemble des dotations, subventions et participations devraient être pratiquement équivalentes à celles de 2015 à 2 374 k€. En effet, la création de la Commune Nouvelle a permis de conserver une dotation globale de fonctionnement supérieure à celle de 2015 (+5% sur la dotation forfaitaire) et le non versement d'une contribution supplémentaire au redressement de l'Etat. Les dépenses ordinaires de fonctionnement

4 736 535 €

RECETTES



sont en hausse par rapport à celles de 2015 (+2,83%) à 5 036 k€ mais grâce aux excédents attendus, le budget de fonctionnement 2016 prévoit une contribution importante au budget d'investissement (l'autofinancement total atteint 2 276 065 €) marquant une reprise significative de l'effort souhaité depuis le début de la mandature. Les charges de personnel sont prévues en hausse de 3,36% à 2 751 k€, les charges générales sont pratiquement équivalentes à 1 491 k€. A signaler que l'enveloppe globale des dotations, subventions et participations versées à divers organismes, dont les associations, sont maintenues au même niveau qu'en 2015.

### BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2016 bénéficie de l'autofinancement mentionné ci-dessus, des cessions immobilières, des dotations et subventions d'investissement, de la récupération de TVA sur les investissements publics. Il reprend également les restes à réaliser du budget d'investissement 2015. C'est pourquoi il apparaît assez conséquent à 4 736 535,06 €. Autre conséquence de la création de la Commune Nouvelle, le FCTVA 2016 (récupération de TVA) cumule le FCTVA 2015 et le FCTVA propre à l'exercice.

Du point de vue des dépenses d'investissement, le budget 2016 prévoit 2 506 690 € de travaux et équipements auxquels s'ajoutent les restes à réaliser de

2015, soit 948 333 €. Il faut y ajouter le remboursement en capital des emprunts, le résultat d'investissement 2015 (un besoin de financement), et des opérations d'ordre (écritures comptables) pour réaliser le montant total du budget d'investissement voté.

Concernant les postes importants du budget d'investissement, il faut indiquer la construction de Halles de marché et de parkings à St Même-le-Tenu (430 000 €), les travaux de trottoirs et voiries à Machecoul (276 000 €), les pistes cyclables (100 000 €), la construction de la maison commune du Quartier des Bancs (270 000 €), l'extension de la bibliothèque municipale (101 000 €), une rénovation de l'Ecole JY Cousteau (83 000 €), les travaux d'aménagement des allées du cimetière du fait de l'abandon des pesticides (80 000 €).

Il est à noter également que les avances sur les travaux de réparation des malfaçons du Cinéma seront prises sur le budget Investissement ainsi que la contribution municipale à la vente promotionnelle des terrains du lotissement de Richebourg.

Les emprunts contractés précédemment feront l'objet d'un remboursement en capital de 1 040 000 € en 2016 (après un remboursement de 1 547 155 € en 2015). La commune souhaite maintenir sur toute la mandature une capacité de désendettement inférieure à 8 ans, ce qui est évidemment le cas pour 2016 du fait de la disponibilité d'un autofinancement assez important.

## Les principales dépenses d'investissement

Réaménagement de la place de la mairie annexe : 430 000€



Travaux de voirie et pistes cyclables : 376 000 €



Maison commune quartier des Bancs : 270 000€



Extension de la bibliothèque : 101 000€



Rénovation de l'école Jacques-Yves Cousteau : 83 000€



Aménagement des allées du cimetière : 80 000€